

19 février 2013

13.313

Question Jean-Bernard Wälti**Genolier reprend La Providence et maintient les emplois... Et les 29 chômeurs de La Chaux-de-Fonds?**

Le Conseil d'Etat, par son intervention judicieuse pourtant rendue difficile par la résistance dogmatique des dirigeants syndicaux soutenue par la gauche de la gauche neuchâteloise, a finalement permis la sauvegarde des emplois à La Providence ainsi qu'à garantir la sécurité sanitaire pour la population neuchâteloise. La prise de position du Conseil d'Etat en faveur de l'arrivée de Genolier a en effet été déterminante dans le processus d'acquisition de la Providence par Genolier Swiss Medical Network (GSMN).

En ce qui concerne Covesta et sa gestion désastreuse qui a abouti sur une faillite et sur la perte de 29 emplois, les syndicats ne se manifestent pas et ont l'air de ne rien avoir à reprocher aux responsables (qu'ils connaissent bien) de l'entreprise.

Comme il s'est engagé dans le dossier "Providence", le Conseil d'Etat estime-t-il pouvoir, ici aussi, intervenir d'une manière ou d'une autre en faveur de ces nouveaux sans emploi, victimes de la gestion calamiteuse de la direction et du conseil d'administration de leur société?

Cosignataires: Ph. Haeberli, O. Haussener, C. Guinand, Ch. Haesler.